



*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



MIANNAY

P aysage d'aujourd'hui	p.3
F aune sauvage	p.5
E volution des paysages	p.6
F orme urbaine et patrimoine bâti	p.7
H istoire et population	p.9
P atrimoine agricole	p.10
P atrimoine remarquable - le manoir	p.11
P atrimoine public	p.12
P atrimoine religieux.....	p.13
P etit patrimoine.....	p.16
E space public	p.16
F iche patrimoniale - les moulins à eau.....	p.17
C ouleurs et matériaux	p.20
E njeux paysagers et patrimoniaux	p.20
R ecommandations paysagères et propositions d'actions.....	p.21

P

aysages d'aujourd'hui

La commune se situe dans la vallée de la Trie, une vallée verte du Vimeu. Les vallées vertes du Vimeu forment un ensemble unique de dépressions particulièrement encaissées, qui entaillent le plateau selon un axe identique. Le territoire fait partie du paysage emblématique « vallée de la Trie aval, de Miannay et Frireulle ». Il présente toutes les caractéristiques des vallées vertes du Vimeu : prairies fauchées et pâtures pour l'élevage, rideaux agricoles qui aménagent les pentes cultivées, haies bocagères, saules têtards en limite des terres humides. La diversité des structures végétales accentue l'aspect « vert » de la vallée.

La partie nord du territoire communal est incluse dans la ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de « la plaine maritime picarde ». Cette zone correspond aux milieux naturels remarquables du littoral et de l'arrière littoral et notamment pour Miannay, avec la Trie, des prairies et marais de la basse vallée de la Somme entre Port-le-Grand et Noyelles-sur-mer.

Par ailleurs, le territoire communal s'inscrit dans une continuité écologique d'importance régionale majeure liée à la vallée de la Trie.

Les grandes structures paysagères

 Espace cultivé

 Pâtture, prairie

 Espace urbanisé

Les composantes du paysage : valeur écologique et fonction de repère

 Bois et bosquet

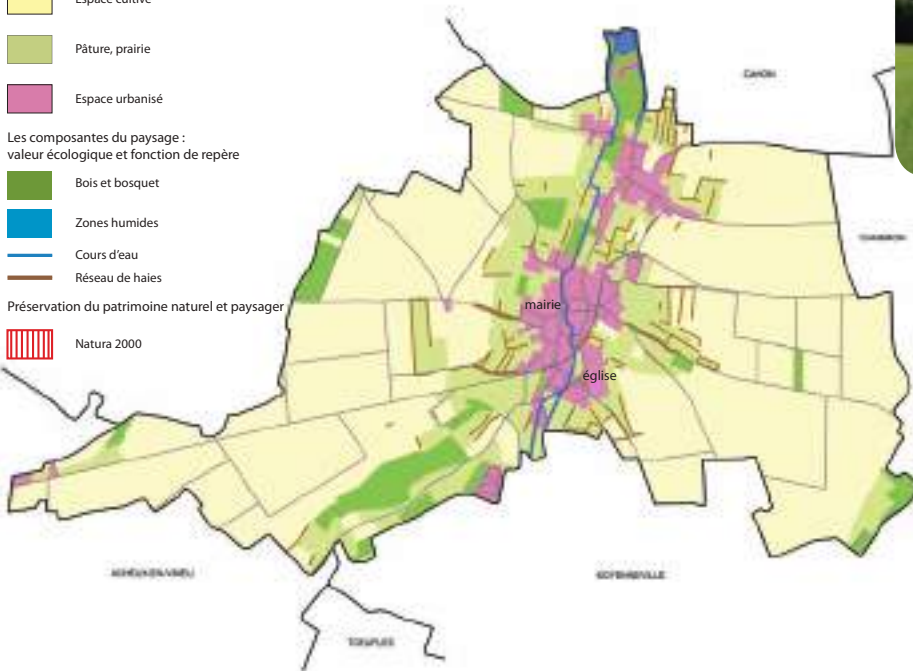
 Zones humides

 Cours d'eau

 Réseau de haies

Préservation du patrimoine naturel et paysager

 Natura 2000



Un plateau agricole ouvert laissant percevoir au loin la végétation de la vallée.

Le plateau depuis le fond de Cantereine.

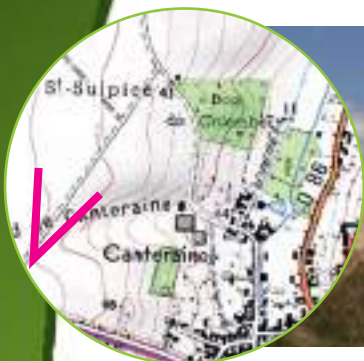


Ci dessus le fond des Autheux.
Ci-dessous, pâture au lieu-dit « la cavée à vaches ».





Le plateau et le village « muché » dans sa vallée depuis l'est.



Le plateau à l'ouest du territoire communal.



Depuis le GR 125, vue sur le coteau Est.

59 espèces ont été recensées au gré d'inventaires communaux. Tous les milieux n'ont pas été inventoriés, il reste donc des découvertes à faire sur la commune (éléments issus de la base de données Clicnat).

À noter, la présence dans le cours d'eau de **l'Anguille européenne**, espèce classée en danger critique d'extinction. Cette espèce est en net déclin en France et dans le monde, la préservation de son habitat et de sa libre-circulation dans les cours d'eau est essentielle pour son maintien.

46 oiseaux qui ont pu être observés de manière récurrente ou ponctuelle entre 2000 et 2015 : buse variable, canard colvert, pluvier doré, vanneau huppé (vulnérable), cigogne blanche (très rare et en danger), pigeon ramier, tourterelle des bois et turque, coucou gris, faucon crécerelle, faisan de Colchide, perdrix grise, gallinule poule-d'eau, mésange à longue-queue, alouette des champs, corbeau freux, corneille noire, geai des chênes, bruant jaune, bouvreuil pivoine, chardonneret élégant, linotte mélodieuse, pinson des arbres et du Nord, verdier d'Europe, hirondelle de fenêtre et rustique, bergeronnette grise, mésange bleue, charbonnière et nonette, moineau domestique, accenteur mouchet, étourneau sansonnet, fauvette à tête noire et grisette, pouillot fitis et véloce, roitelet huppé, troglodyte mignon, grive draine et musicienne, merle noir, rouge-gorge familier, pic vert, chouette hulotte.

Parmi ces espèces de l'avifaune recensées, il faut noter la présence de la **Cigogne blanche** dont un groupe a été observé dans une prairie proche du village. Ces prairies constituent pour l'espèce un lieu de repos et de nourrissage pendant une période de transit. La proximité du cours d'eau constitue un habitat d'autant plus favorable pour l'espèce.

Les quelques hectares de ceinture verte présents autour du village permettent de maintenir cette espèce patrimoniale et sont, à ne pas en douter, un milieu d'accueil pour d'autres espèces d'oiseaux, d'insectes, etc.

1 espèce d'amphibien : crapaud commun

3 espèces d'insectes : anax empereur, agrion élégant et agrion porte coupe

Parmi les mammifères, ont pu être observés : renard roux, lapin de garenne, lièvre commun, chevreuil, écureuil roux

3 espèces de poissons : anguille, épioche, chabot

1 espèce de reptile : orvet

Vous pouvez contribuer à l'amélioration des connaissances de la faune sauvage de votre commune ou suivre son évolution par le biais de notre base de données en ligne : www.clicnat.fr



Cigogne blanche
(Dcabrilo)



Ecureuil roux, (MNHN)

Evolution des paysages



Photographie aérienne de 1947, source IGN



Photographie aérienne de 1971, source IGN

Les paysages de la commune ont évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées. Les photographies aériennes anciennes permettent d'appréhender cette évolution : à la fin des années 1940, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petits terrains non alignés, le réseau de haies, d'arbres et de vergers est encore très présent et vient ceinturer les habitations en marquant la frontière avec l'espace cultivé. Les années 1970 dévoilent un paysage différent : haies et vergers sont encore présents mais de manière beaucoup moins dense et les parcelles agricoles sont de taille plus importante et alignées. De plus, le percement de la RD 925 est venu modifier en profondeur le territoire communal. Depuis, ces phénomènes ont évolué de manière importante pour offrir le paysage actuel (photographie ci-contre) présentant une végétation qui a fortement diminué (haies, arbres et vergers) et qu'il est nécessaire de maintenir et de renforcer.



Forme urbaine et patrimoine bâti

Le village s'est développé en fonction du site naturel : les maisons se sont implantées dans le fond de vallée autour de la Trie ainsi que le long de la route principale, axe commercial important. L'urbanisation du village s'est construite avec le cours d'eau : rues piétonnes et sentiers ponctués de ponts enjambant la Trie. Il s'agit aujourd'hui d'une véritable opportunité en matière de cadre de vie pour les habitants.

La commune est historiquement traversée par la route impériale d'Abbeville au Tréport. En 1963, la déviation de la route nationale a profondément modifié le paysage du village. Le projet a été vécu comme un traumatisme par la population notamment à cause des expropriations.



Extrait de la carte Cassini datant de 1740, source IGN



Extrait du cadastre de 1833, ci-dessus Miannay et ci-dessous Lambercourt, AD 80.



Extrait de la carte d'Etat major datant de 1866, source IGN

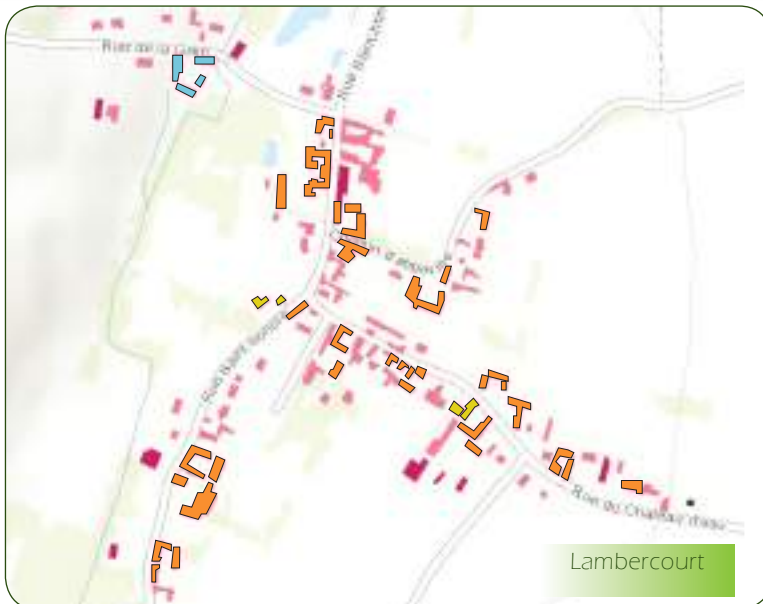
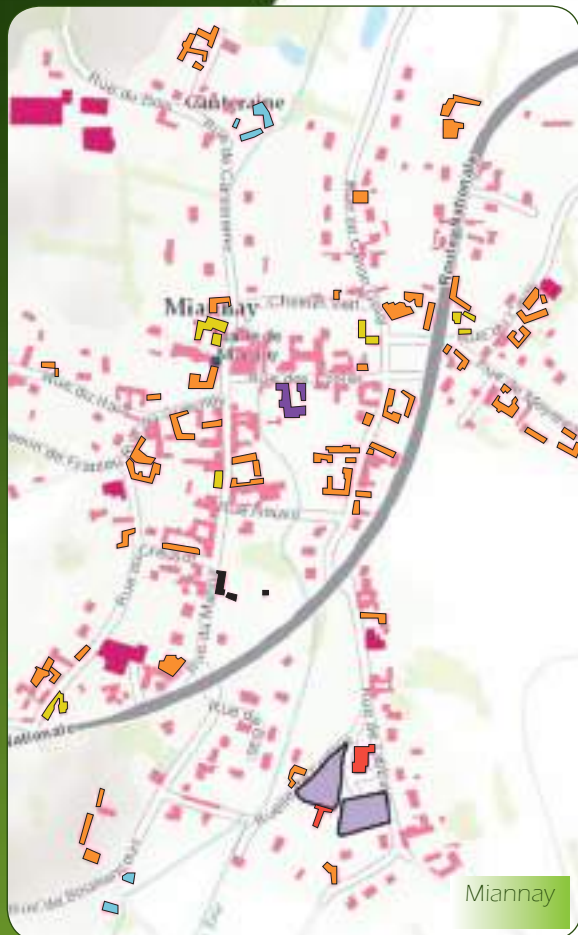


La Trie au coeur du village.

F

orme urbaine et patrimoine bâti

Localisation du patrimoine bâti



-  patrimoine religieux : église et ancien presbytère
-  patrimoine agricole : corps de ferme présentant les typologies architecturales traditionnelles
-  patrimoine public : école
-  patrimoine lié à l'eau : anciens moulins
-  patrimoine de la Reconstruction (maison, ferme)
-  ancien manoir
-  autres constructions anciennes et contemporaines
-  hangars, usines

Histoire et population

Le village apparaît au 9^e siècle sous le nom de Melcanum (M.Louandre, Histoire d'Abbeville, tome 1). Des fouilles au 19^e siècle ont permis de découvrir un cimetière mérovingien présentant de nombreux objets d'importance pour cette époque : vases en terre, sabre, fer de flèche, couteau, bague, forceps, boucle de ceinture, plaque, anneau, umbo (cône métallique se trouvant au milieu du bouclier), fragment d'armure, de bouclier. Une hypothèse tend à penser que les nombreux guerriers, enterrés à cet endroit avec leurs armes, étaient des combattants de la bataille livrée à Saucourt en 881 entre le roi Louis III et les Normands (M.Louandre, Histoire d'Abbeville, tome 1).

Miannay comptait deux seigneuries et deux châteaux, l'un relevait du Ponthieu et l'autre était en baillage. Le premier érigé par l'ancienne famille de Créquy fut incendié et détruit au début du 18^e siècle. La famille de Buissy a acquis plus tard la terre et a rebâti un autre château. Le second, l'actuel manoir, relevait du comte de Boubert de Long. Lambercourt apparaît au 12^e siècle sous le nom de Lambercurt. Une chapelle Notre-Dame est présente sur la carte de Cassini (cf. p. 7), et fut probablement détruite pendant la Révolution.

Du côté de la population...

années	1836	1851	1872	1906	1968	1990	2012
nombre d'habitants	797	852	886	695	544	558	551

Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

La commune a connu sa population la plus importante au 19^e siècle pour compter une moyenne depuis le milieu du 20^e siècle de 550 habitants. Outre les pertes résultant des conflits ou des épidémies, il faut tenir compte de la modification de la cellule familiale, de l'exode rural, de la mécanisation de l'agriculture et de l'augmentation de la taille des exploitations tout en nécessitant moins de main-d'œuvre.

Les habitants occupaient principalement des emplois de cultivateur, journalier, domestique, charpentier, fileuse, tisserand, cabaretier, manouvrier, maréchal, aubergiste, cordonnier, maçon.

On dénombre également quelques serruriers, dont les quelques boutiques (atelier à la maison) encore présentes témoignent.

Enfin, on notera la présence d'une ancienne fabrique de pannes (tuiles) et d'une ancienne briqueterie artisanale.



Ci-contre, anciennes boutiques au sein de corps de ferme.

Patrimoine agricole

La commune présente un grand nombre de corps de ferme traditionnels de la Picardie Maritime dont beaucoup ont été réhabilités en tenant compte de la typologie architecturale d'origine. La ferme d'élevage comprend traditionnellement une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour ouverte. La ferme céréalière présente un front bâti, parallèle à la rue, rythmé par l'ouverture des portes charretières. L'agriculture était très présente et notamment l'élevage avec 72 exploitations en 1962.

On note également la présence de plusieurs fermes datant de la Reconstruction sur un même modèle : maison d'habitation sur rue et dépendances en arrière de la cour.

Ces caractéristiques bien présentes dans la commune méritent d'être préservées comme témoins de l'identité locale.



rue du Quesnoy



rue de Cahon-Gouy



rue Saint-Honoré



rue de l'Abbaye



rue de Cantereine

Patrimoine remarquable : le manoir

Monument datant des 16^e, 17^e et 18^e siècles. Le pigeonnier a été inscrit Monument Historique en 1988.

Le manoir se compose de deux ailes perpendiculaires. L'aile longeant la route est la plus ancienne, elle est entièrement en brique, avec un pignon flanqué de deux tourelles percées de meurtrières. L'aile en retour est formée de deux bâtiments : l'un en décrochement datant du 18^e siècle, composé de lits de brique et pierre alternés. Un corps de ferme était présent dans l'enceinte du domaine.

Aujourd'hui, le domaine appartient à la communauté de communes du Vimeu vert et a été transformé en gîte.



Représentation du domaine, 1866, (coll.Macqueron, BM Abbeville)



Le manoir au début du 20^e siècle, (coll.Part).



La ferme du vieux manoir au début du 20^e siècle, (coll.Part).



Vue actuelle du domaine.

Suite à des destructions, les écoles seront reconstruites à la fin des années 1940. L'école des garçons située dans l'ancienne rue du Havre (rue des Ecoles) comprenait également un bâtiment qui abritait la mairie. L'école des filles, rue de Cantereine, abrite aujourd'hui l'actuelle mairie.



Plan de l'école des filles, 1943, AD80



Plan de l'école des garçons, 1944, AD80



La nouvelle école, (coll.Part.)



La mairie, (coll.Part.)

Patrimoine religieux

L'ancienne église paroissiale édiflée en 1518 était dédiée à Saint Pierre. Elle se composait d'un clocher quadrangulaire en pierres, couvert d'ardoises, d'une nef en pierres couverte de tuiles et d'un chœur en pierres couvert d'ardoises, et était éclairée par de grandes fenêtres à ogives garnies de meneaux. En dehors, sur le mur, étaient sculptées des armoiries. Une pierre sépulcrale en marbre de Boulogne présente la figure d'un gentilhomme dans le costume de son temps avec pour épitaphe : « Ci giste messire Gillaume de Bours, chevalier, seigneur de Saint Michel, de Lambercourt, de Friaucourt, Onival,...lequel trépassa, le XI de novembre L'A.MIL.V cens LI ». Cette dalle funéraire du 16^e siècle est classée Monument Historique et la cloche 15^e siècle également.



Ci-contre, extrait du cadastre de 1740 figurant l'emplacement de l'ancienne église et du presbytère, AD80, photographie du presbytère au début du 20^e siècle, (coll.Part).



A gauche, plan de l'ancienne église telle qu'elle était avant le sinistre, à droite, l'église au début du 20^e siècle, (coll.Part), construite en calcaire, appareillée en pierres de taille, ci-dessous, l'intérieur de l'ancienne église, coll. Part.



Patrimoine religieux

Cette église sera détruite lors d'un bombardement aérien et par des tirs d'artillerie en mai 1940. Dès 1944, la municipalité se pose la question de la reconstruction de l'édifice. Cette réflexion d'une durée de 21 ans verra la naissance du nouvel édifice dont la construction s'achèvera en 1965 grâce aux dommages de guerre gérés par la Coopérative de Reconstruction « La Paysanne ».

Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme a dépêché de nombreux architectes pour restaurer ou construire de nouvelles églises endommagées ou détruites durant la Seconde Guerre mondiale. Une nouvelle réflexion est alors apportée sur ce que doit être l'architecture sacrée, notamment par l'Église qui veut réagir face à la crise des vocations des laïcs et des prêtres qu'elle connaît depuis les années 1930.

Le choix de l'emplacement est finalement reporté à proximité de l'ancienne église, cette dernière étant jugée irréparable. L'architecte Albert Afchain sera désigné pour établir les plans. Cet architecte est notamment connu pour avoir travaillé lors des deux reconstructions d'après-guerre. Il a établi les plans de l'église Saint-Martin d'Erquinghem-Lys en 1923 (1^{ère} reconstruction) et de l'église Saint-Roch d'Armentières (2nde reconstruction). Pour l'église de Miannay, celui-ci adopte les courants d'architectes confrontés à la reconstruction d'édifices religieux en Europe après la Seconde Guerre mondiale à savoir : la recherche de la simplicité avec le renouement entre « Dieu et les fidèles », la recherche plastique, le rationalisme et la recherche de la structure.



L'église après le sinistre, (coll.Part).



De l'extérieur, l'édifice prend la forme d'une maison, premier symbole qui permet au « croyant » de se sentir chez lui et d'être bien accueilli selon la formule éditée par la revue l'Art sacré après la Seconde Guerre mondiale qui désigne l'église comme « l'habitation de Dieu et la maison des prières ».

La tour-clocher indépendante reliée par une galerie est également adoptée. Elle simplifie la construction en remplaçant le massif du clocher des anciennes églises par une simple tour de haute dimension qui donne une valeur symbolique de signal et qui peut être vue de loin. Elle fait également référence au premier art chrétien avec la présence de la tour campanile.

Saint-Pierre apparaît ici sous une forme très épurée.

Patrimoine religieux

L'espace à l'intérieur de l'édifice est unifié, plus ouvert et destiné à rapprocher les fidèles du célébrant. Le plan allongé est adopté et permet d'abandonner les divisions habituelles des nefs et bas-côtés des anciens édifices.

L'aménagement de l'espace liturgique est encore traditionnel avec un chœur matérialisé par un emmarchement qui comporte une clôture en bois. Le chevet est aveugle et comporte un éclairage indirect via les verrières du côté est. Cet apport de lumière vers le chœur est fait pour attirer l'attention du fidèle.

Les architectes s'engagent également dans l'unification de l'agencement religieux à l'architecture et rentrent très souvent dans le processus d'élaboration du mobilier (bancs, bénitier, autel, tabernacle, clôture du chœur) ou choisissent directement les artistes décorateurs. L'épuration des églises dans les décors et le mobilier liturgique est une des valeurs d'après-guerre.



Les verrières sont effectuées par le maître-verrier P. Pasquier qui disposait d'un atelier spécialisé dans les vitraux d'art religieux et civils à Paris. Il choisit ici une réalisation abstraite très simple et épurée qui laisse quelque peu rentrer la lumière dans la nef. Cet artiste a notamment réalisé les vitraux des églises Sainte-Anne d'Amiens, Saint-Vaast de Camon, Saint-Nicolas de Dury ou encore ceux de l'église de Saleux.



Petit patrimoine

Les cafés

Le village a compté jusqu'à 7 cafés et auberges pour Miannay et 3 à Lambercourt. Certains, notamment situés sur la route principale, proposaient des « chevaux de renfort » afin d'aider les chargements à monter la côte pour sortir de la commune.

Les calvaires

La commune compte plusieurs calvaires répartis dans les rues du village, témoins des usages passés et éléments de repère dans le paysage actuel.



Ancien café au début du 20^e siècle, coll.Part



Espace public

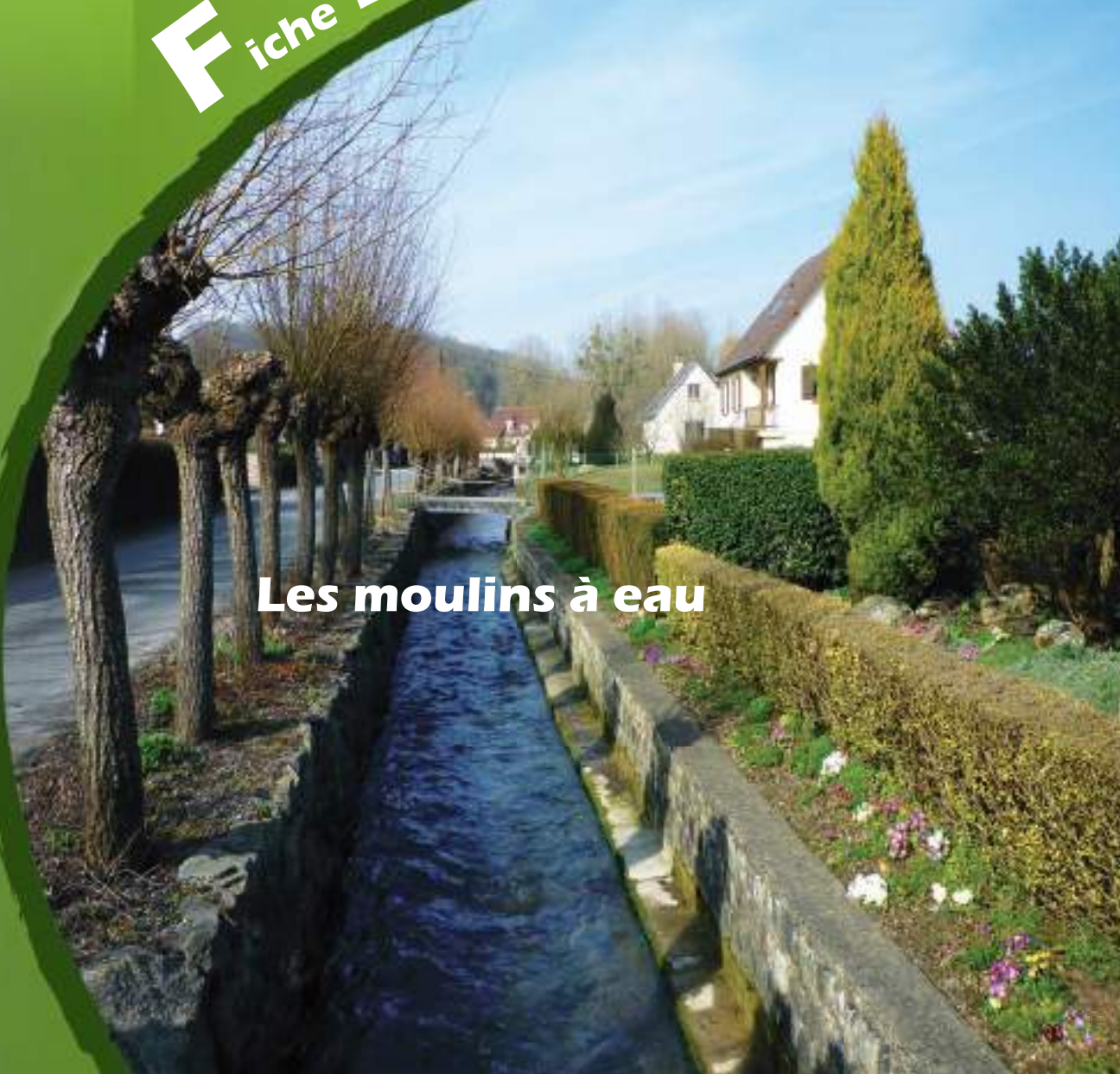
La commune possède de nombreux espaces publics sur lesquels une attention particulière est portée notamment dans le cadre des villes et villages fleuris (2 fleurs). Plusieurs aménagements ont été réalisés pour réduire la fracture causée par la route principale mais la place du piéton n'est pas toujours évidente.

Il existe également un vaste espace de loisirs avec des terrains de sport situés le long de la RD 925.



La place entre la rue des Ecoles et la rue de Cahon-Gouy avec le monument aux morts, la place devant la mairie et l'espace public le long de la route nationale pour se rendre à l'église.

Les moulins à eau



Le village est traversé par la Trie, affluent de la Somme et cours d'eau majeur en Picardie Maritime. Très rapidement, les habitants ont utilisé la force hydraulique pour leurs activités avec l'implantation de moulins à eau. On remarquera la présence de l'un d'entre eux au hameau de Lambercourt sur la carte de Cassini datant du 18^e siècle. Les moulins utilisaient la force de la rivière pour actionner leurs paires de meules et écraser les récoltes de blé ou d'avoine par exemple.

Aujourd'hui, il en reste trois dont certains avec leur mécanisme.

Le moulin à eau est la première machine fonctionnant grâce à une autre énergie que l'énergie humaine ou animale.

Les premiers moulins à eau datent du 1^{er} siècle avant J-C, au Proche-Orient, leur usage s'est généralisé en occident sous l'Empire romain.

L'utilisation des moulins était gratuite jusqu'au 10^e siècle. Au début du Moyen Age, le moulin devient propriété du seigneur et le restera jusqu'à la Révolution.



Ci-contre, extraits du cadastre de 1740. En haut à gauche, le moulin de Canteraine, en bas le moulin de Lambercourt et ci-dessus celui rue de Bouillancourt.

Le mécanisme technique : moulin à roue verticale : l'eau est amenée par un système de canalisations qui la projette sur la roue. La meule est directement liée à la roue. Le moulin n'est pas directement bâti sur la rivière mais sur un canal de dérivation, à proximité d'une chute d'eau naturelle ou construite pour pouvoir contrôler le débit et le protéger en cas de crues (Le patrimoine rural, Fondation du patrimoine).



Mécanismes des moulins de Miannay au début du 20^e siècle, (coll.Part).



Vues actuelles des trois moulins.

Couleurs et matériaux

Le bâti traditionnel lié à l'activité agricole était construit avec les matériaux locaux : pan de bois et torchis essentiellement. La brique s'est ensuite largement répandue à partir du 19^e siècle.

Les toitures colorent le cadre de vie : elles se présentent traditionnellement sous la forme de tuiles picardes de couleur rouge-orangée pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les édifices les plus remarquables.



Enjeux paysagers et patrimoniaux

- Amélioration de l'espace public autour de la Trie imbriquée dans le village.
- Développement du fleurissement de la commune (2 fleurs au concours villes et villages fleuris).
- Préservation du réseau de haies, des pâtures et des talus plantés et donc de l'identité bocagère et d'élevage de la vallée de la Trie : à partir du bourg les vues vers la vallée ont tendance à disparaître peu à peu avec l'urbanisation interstitielle. Cette tendance peut aboutir à une fermeture visuelle totale et une perte de la qualité des ambiances.
- Maintien des sentiers de balade autour du village et des cavées boisées avec des points de vue sur les paysages (préservation de l'identité rurale des chemins pour éviter le développement d'une identité urbaine notamment avec des rues asphaltées).
- Préservation de l'identité rurale du village, avec un enjeu fort autour du passage de la route départementale qui constitue un obstacle.
- Préservation du patrimoine local et développement touristique pour le faire découvrir.

Recommandations paysagères

1 / Valoriser la présence de la rivière et de la vallée : la Trie est souvent masquée et peu perceptible, notamment rue de Cahon-Gouy.

La « préservation des fenêtres paysagères » au niveau de la traversée de village est un enjeu important afin de préserver les vues sur la vallée de la Trie.

2 / Valoriser les espaces publics communaux : les trottoirs sont très minéralisés notamment rue Saint-Honoré, rue de Cahon-Gouy. Mener un travail avec du fleurissement, des bandes enherbées voire un revêtement plus confortable. Rue des écoles et du manoir, la chaussée de 7.5 à 8 mètres de largeur contre à peine 1.5 mètres pour les trottoirs survalorise les déplacements automobiles, son gabarit aurait dû être réadapté suite à la création du contournement. Un pincement de la chaussée à 6 mètres serait suffisant et permettrait de réduire la vitesse et conforter le piétonnier, les personnes à mobilité réduite et le stationnement.

3 / Renforcer l'identification de la rivière

Un bras de la Trie longe la rue à Lambercourt mais elle n'est pas toujours très perceptible hormis pour les initiés. Le cours d'eau est masqué par une charmille taillée avec art et joliment entretenue mais une vue sur l'eau pourrait être plus intéressante car vivante et animée tout le long de l'année. La haie pourrait être transplantée plutôt que supprimée.



Ci-contre, simulation pour renforcer l'identité du cours d'eau.

R

ecommandations paysagères

Valoriser les espaces publics en bord de rivière

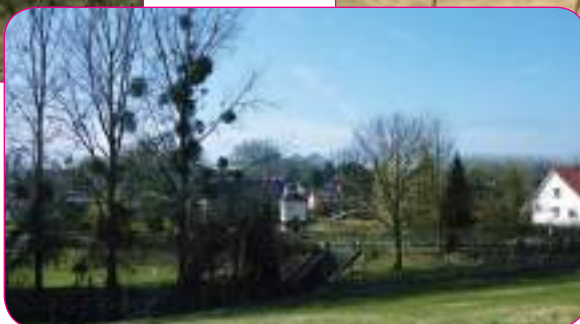
Le Chemin vert pourrait mieux porter son nom si le caractère très minéral du bout d'impasse était adouci par un aménagement vert en bordure de la rivière.

Ci-dessous, la Trie peut être valorisée à cet endroit sans remettre en cause l'accès des riverains.



Préserver les fenêtres paysagères vers la vallée

A partir du bourg les vues vers la vallée ont tendance à disparaître peu à peu avec l'urbanisation interstitielle. Cette tendance peut aboutir à une fermeture visuelle totale et une perte de la qualité des ambiances.



Recommandations paysagères

Valoriser les accotements

Les trottoirs sont relativement larges, très minéralisés et peu confortables pour les piétons.

Un fleurissement a été mis en œuvre mais il n'est pas à l'échelle du lieu et reste très discret.

La création unilatérale d'un accotement engazonné en gazon armé (type terre-pierre) permet le stationnement des véhicules tout en préservant l'identité verte communale.

Le fleurissement en bande de 1 mètre permet le maintien du piétonnier.

Privilégier des bandes fleuries de vivaces de 1 mètre de largeur environ, protégées si possible avec une bordure pour une meilleure pérennité de l'aménagement.



Mise en place du mélange terre-pierre sur 30 cm
Composition :
60% granulats 40/80
40% terre végétale

Choix d'une palette végétale qui accompagne l'identité verte communale

Bandes fleuries : travailler avec de grandes masses.



Achillée



Leucanthème



Coréopsis



Valériane

R

ecommandations paysagères

Engager des actions soutenables et durables

Un fleurissement pérenne et trans-saisonnier : l'objectif est d'investir les accotements et espaces publics communaux afin de valoriser le cadre de vie communal.

Le principe est de planter des vivaces pérennes qui ne nécessiteront pas un renouvellement chaque année associés à des persistants (arbustes). L'entretien est limité à une taille des arbustes et un simple fauchage des vivaces à l'automne (octobre).

Un désherbage régulier sera tout de même à prévoir les premières années le temps que les vivaces s'implantent (action limitée par un paillage en écorce ou fibres végétales) en privilégiant une gestion différenciée de ces espaces (limitation du désherbage chimique).

Comment intervenir ? :

- identifier les espaces stratégiques communaux par une densité de fleurissement ponctuelle ;
- trouver la bonne échelle, créer des massifs de vivaces par taches de 3 à 4 m² de la même espèce en prenant soin de bien étager le massif (les plus petits devant, les grands derrière).

Choix de la palette végétale ? :

Le choix dominant se portera vers des plantes vivaces champêtres ou héliophytes à proximité de l'eau, cependant l'association avec des persistants souvent exogènes sera nécessaire afin d'animer les massifs en hiver et de diversifier les formes et les volumes.



R Recommandations paysagères

Retrouver un gabarit de voie à l'échelle de la rue

Valoriser le piétonnier et le cadre bâti

Rue du Manoir le gabarit routier très large (8 mètres) hérité de l'ancienne nationale et des trottoirs relativement étroits favorisent la voiture et la vitesse au détriment de la sécurité des piétons.

Ci-dessous, une simulation : un confortement des trottoirs, le marquage du stationnement accompagné de fleurissement permettraient de valoriser une rue au charme certain et le cœur de village.



Valoriser les interfaces public / privé

Valoriser l'espace public par des actions simples

Le mur en parpaings bruts déprécie le bâti de qualité en arrière-plan et plus globalement le cadre de vie communal.



R

ecommandations paysagères

AVANT – APRÈS

A défaut de récréer des murs en matériaux nobles, la simple mise en peinture ou le badigeon des parpaings permet d'améliorer le cadre de vie à court terme et de façon économique.



ATTENTION CETTE PLANTE PEUT ÊTRE DANGEREUSE POUR LA POPULATION !

Berce du Caucase, rue des écoles. Sans la supprimer nécessairement, une barrière accompagnée d'un panneau pédagogique pourrait sensibiliser les enfants notamment sur les dangers de cette plante et plus généralement sur l'existence de plantes toxiques ou allergisantes.

La berce du Caucase produit une toxine phototoxique appelée xanthotoxine (phototoxique signifie qu'elle réagit si on l'expose à la lumière). Cette toxine, présente dans la sève, provoque des inflammations et des brûlures de la peau. Si l'on n'expose pas à la lumière la zone infectée pendant plusieurs jours, la réaction ne se déclenche pas. La sève est incolore avec une odeur très caractéristique due à la furanocoumarine. Les cloques provoquées peuvent atteindre la taille d'une pomme de terre. Les séquelles de la phototoxicité de la sève de la berce du Caucase n'apparaissent qu'après plusieurs heures et peuvent persister durant des années.

En cas de contact de la peau avec de la sève, il faut éliminer la sève le plus rapidement possible, en prenant soin de ne pas étendre la surface de la zone touchée: enlever la sève de la peau avec un papier absorbant sans frotter, puis laver au savon, et rincer abondamment à l'eau l'endroit atteint. Ensuite, il faut éviter l'exposition de la zone touchée à la lumière durant plus de 48 h, le temps de la disparition de l'effet photosensibilisateur. Si les yeux sont atteints, les rincer abondamment à l'eau claire puis porter des lunettes de soleil pour réduire leur exposition à la lumière et consulter un médecin immédiatement. En cas de contact important, ou si un enfant est atteint, consulter sans tarder un médecin ou le centre anti-poison pour tout conseil approprié.



Qu'est-ce le Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Le Parc naturel régional a 5 grandes missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines.
- L'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement.
- Le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement.
- L'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine.
- L'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.

Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

Crédits photos

Baie de Somme 3 Vallées/Bibliothèque municipale d'Abbeville/Archives départementales de la Somme/
IGN/BOCAGE Agence de paysage / Picardie Nature / Service patrimoine de la ville d'Abbeville
Moyenneville, Miannay et leurs alentours, histoire et archéologie, Ernest Prarond

Remerciements aux membres du groupe de travail

Reproduction soumise à autorisation du
Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Pour plus d'infos

Télécharger le document sur www.baiedesomme3vallees.fr
renseignements : 03 22 24 40 74



Partenaires financiers



Baie de Somme 3 Vallées
Garopôle, place de la gare
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 24 40 74
www.baiedesomme3vallees.fr
Septembre 2015